

Mand'APF, c'est quoi ?

Mand'APF est un **service mandataire innovant** sur la région PACA, spécialisé pour le handicap, à destination des personnes qui ont, ou souhaitent avoir recours à l'emploi direct pour leurs aides humaines.

Le mode mandataire permet à la personne en situation de handicap d'être "particulier-employeur" de son aide humaine dans un cadre sécurisé.

Vous êtes, ou souhaitez être employeur de la personne qui intervient à votre domicile pour vous aider dans les gestes de la vie courante ?

Mand'APF est une solution adaptée à vos besoins ! *Vous décidez pour vous !*

Mand'APF offre un **accompagnement individuel sur-mesure** avec des prestations variées pouvant aller d'une aide aux formalités administratives jusqu'à un soutien personnalisé à votre fonction d'employeur. Dans tous les cas, Mand'APF offre aux personnes une solution sécurisante qui favorise leur autonomie et leur liberté de choix.

Le particulier-employeur au coeur du dispositif :
accompagner sans se substituer à la personne



*Salariés du particulier employeur

APF France handicap

Créée en 1933, connue sous le nom d'Association des Paralysés de France jusqu'en 2018 et reconnue d'utilité publique, **APF France handicap** est un mouvement national qui agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Basée sur un fonctionnement démocratique, APF France handicap repose sur un modèle liant à la fois la promotion des droits et libertés, et, la mise en oeuvre de solutions d'accompagnement innovantes.

Forte de ses 93.000 acteurs (adhérents, bénévoles, usagers, salariés), APF France handicap assure une présence sur tout le territoire par le biais de ses services et établissements sociaux et médico-sociaux ainsi que des délégations départementales.

APF France handicap en PACA

Des implantations locales dans tous les départements

La présence du mouvement sur la région est assurée par un réseau d'implantations locales (ou délégations départementales) qui sont les lieux d'expression de la dynamique associative, du développement d'initiatives et des actions de proximité.

Des structures pour un accompagnement individualisé

Pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et de leur famille, APF France handicap gère des services et établissements dans tous les départements de la région : 8 services sociaux et/ou soins à domicile, 12 structures d'hébergement médicalisées ou non, 1 structure d'emploi APF Entreprises.

